



MINISTÈRE
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
*en charge de l'énergie
et du numérique*

N° 19-593 / MAE / DGEN

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE
NUMÉRIQUE

PAPEETE, le

10 JUL. 2019

DOCUMENT DE CONSULTATION

« **ELABORATION DU MODELE DE COUVERTURE DES ZONES DENSES ET
DES ZONES PEU DENSES DU MARCHÉ DE LA TELEPHONIE MOBILE EN
POLYNESIE FRANCAISE** »

PRINCIPES DE LA CONSULTATION

Nom et adresse officiels du service administratif acheteur : Direction générale de l'économie numérique – DGEN – Immeuble Toriki au 1^{er} étage – Rue Dumont D'Urville à Papeete - Tahiti

Karl TEFAATAU, chef de service de la DGEN, karl.tefaatau@dgen.gov.pf

Objet du marché en procédure adaptée : Elaboration d'un modèle de couverture des zones denses et des zones peu denses du marché de la téléphonie mobile en Polynésie française.

Catégorie de services :

- Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) : 71316000-6
- Lieu d'exécution et de livraison : Papeete – Tahiti

Caractéristiques principales :

- Type de procédure : Marché en procédure adaptée inférieur à 15 000 000 XPF ou 125 700 €
- Forme de marché : Attribution d'un marché unique
- Prestations divisées en lots : non
- Durée du marché ou délai d'exécution : 4 mois à compter de la notification du marché
- Modalités essentielles de financement/paiement : Prestations réglées par un prix global forfaitaire - Prix fermes.
- Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français
- Unité monétaire utilisée : Francs CFP - Euros €

Planning :

- Avis de consultation : le mercredi 10 juillet 2019
- Date limite de réception des offres : le jeudi 8 août 2019 à 10 heures (heure de Tahiti)
- Fin de l'analyse des offres : le vendredi 9 août 2019
- Réunions techniques - Choix définitif : le lundi 12 août 2019

La proposition sera réalisée au format PowerPoint et devra comprendre à minima les éléments suivants :

- Compréhension du contexte et des enjeux ;
- Démarche proposée ;
- Méthodologie retenue ;
- Planning faisant apparaître les différentes phases de l'étude, les périodes réalisées à distance et en Polynésie française et les dates de livraison des livrables ;
- Equipe et partenaire(s) retenu(s) pour la collecte d'information et l'analyse des données ;
- Proposition tarifaire ;
- Références significatives (missions et secteurs d'activité similaires) ;
- Délais.

Pièces administratives à fournir avec la proposition :

- Un relevé d'identité bancaire ;
- Un extrait d'immatriculation principale au registre du commerce et des sociétés (Kbis) ;
- Un numéro SIRET (pour les entreprises métropolitaines).

Critères d'attribution :

- Pas d'enchère électronique
- Offre économiquement la plus avantageuse
- A la remise des offres la DGEN pourra engager des négociations avec les soumissionnaires ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères définis dans le présent document de consultation. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix.

Les offres seront appréciées en fonction des 4 critères suivants :

Critères d'évaluation des offres	Nombre de points
Compréhension des enjeux, démarche et méthodologie proposée	/20
Expertise de l'entreprise et de l'équipe proposée	/20
Montant de la prestation : Prix acceptables, prix forfaitaire	/40
Capacités logistiques (adaptabilité, délais de réalisation et livraison, déplacement en Polynésie française...)	/20
TOTAL	/100

Cette étude doit permettre au gouvernement de la Polynésie française d'assurer une concurrence effective et loyale entre les opérateurs de téléphonie mobile par une segmentation géographique de la Polynésie en zones denses et peu denses du marché concerné.

Les objectifs de cette prestation de service sont :

- Fournir à l'ensemble des usagers sur l'ensemble de la Polynésie française, un service d'accès à l'internet mobile (4G/5G) à horizon 2025 ;
- Favoriser la présence des trois opérateurs sur l'ensemble du marché polynésien pour mettre en place une concurrence effective et loyale au bénéfice des utilisateurs à horizon 2025.

Pour atteindre ces deux objectifs, il est nécessaire de mettre en œuvre une concurrence par les services ou par les infrastructures en fonction de la viabilité économique de la zone considérée.

L'appréhension de la dimension économique de chaque marché géographique impose de dresser une cartographie des zones peu denses et des zones denses, au regard de critères économiques, techniques et sociaux.

Les travaux attendus sont :

- Définir les critères (économiques, techniques et sociaux) et la méthode de segmentation s'appuyant entre autres sur un benchmark du marché métropolitain et de marchés équivalents à la Polynésie française ;
- Collecter les données les plus récentes (méthodologie et réalisation) ;
- Modéliser la segmentation pour permettre une simulation de plusieurs scénarios et générer entre autres les éléments de coûts de déploiement, d'exploitation et de rentabilité économique du réseau par zones ;
- Analyser et évaluer les scénarios obtenus avec les équipes de la DGEN ;
- Etablir une cartographie des zones denses et des zones peu denses en accord avec la DGEN et les 3 opérateurs concernés ;
- Proposer un plan de partage et de déploiement de la couverture de toutes les zones par les 3 opérateurs

Les livrables attendus sont :

- Un rapport détaillé sur les critères de segmentation, la méthodologie de collecte des données et les conditions de réalisation de la collecte (le rapport au format Word avec une présentation de ce rapport au format PowerPoint) ;
- La modélisation de la segmentation au format Excel ;
- Un guide d'utilisation du modèle de simulation au format Word ;
- Un rapport d'analyse détaillé sur les différents scénarios simulés par le modèle ;
- Un rapport détaillé présentant la cartographie des zones denses et des zones peu denses (le rapport au format Word avec une présentation de ce rapport au format PowerPoint) ;
- Un rapport détaillé sur le plan de déploiement de la couverture (aux formats Word et Excel).

Durée et délai d'exécution du marché

- Le marché prend effet à compter de sa signature.
- Le marché est conclu pour une durée de 4 mois à compter de sa notification dont l'échéance prévisionnelle est fixée au 23 août 2019.
- Les résultats et le rapport de présentation devront être transmis au plus tard le 23 décembre 2019.

***DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
JEUDI 8 AOUT 2019 A 10 H 00 (HEURE DE TAHITI)***

Pour tout renseignement administratif et technique, veuillez prendre l'attache de :

- Gaston WONG, gaston.wong@dgen.gov.pf
- Manava LABORDE, manava.laborde@dgen.gov.pf
- Eric BOURGEOIS, eric.bourgeois@dgen.gov.pf

